

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE annuelle
de **Solidaires Finances Publiques**
Section de l'Indre & Loire
se déroulera le
Lundi 25 Septembre 2023
à partir de **9h15**

Domaine des Laurières
Chemin des Laurières à
SAINT MARTIN LE BEAU
(Plan d'accès ici ➔)



Accueil : café, thé, viennoiserie, à partir de **9H00**

L'assemblée générale permet aux agents de se retrouver, pour échanger et débattre.
Ce moment important dans la vie de la section doit être l'occasion
de faire entendre vos revendications
et donner votre avis sur les orientations du syndicat.

Parlez-en autour de vous, tous les collègues (adhérents, comme sympathisants),
peuvent nous rejoindre pour une journée d'informations et de débats dans la convivialité.

Cette **Assemblée Générale** est couverte
par une **autorisation d'absence** qui sera
enregistrée dans **SIRHIUS** :

Choix du motif d'absence

Type de motif
Motif

En présence de **Laurent WESTEEL** pour représenter notre **bureau national**
&
de **Vincent RIGOLLET** délégué de la **région Centre**

Ordre du jour

- **Rapport de Trésorerie**

Présenté par Nathalie NIBAUDEAU, notre trésorière

- **Rapport d'activité locale** (vie de la section, CDAS, CSA et FS)

Présenté par Marie AUDEBERT, notre secrétaire départementale

- **Renouvellement des membres du bureau**

A cette fin, nous invitons celles et ceux qui souhaitent participer à la vie militante de notre section à faire parvenir leurs candidatures.

Tout adhérent à jour de sa cotisation peut se présenter jusqu'au jour de l'Assemblée Générale pour être membre du bureau.

Concernant les modalités de vote :

Seul les adhérents présents à l'Assemblée Générale pourront voter.

(Aucun pouvoir et aucun vote par correspondance ne sera accepté)

- **Intervention du Bureau National**

- **Intervention du délégué régional**

- **Questions diverses**



À l'issue de l'AG, un **repas** sera proposé,
pour partager un moment de convivialité et poursuivre nos échanges.

Pour la bonne organisation de la journée merci de nous retourner la **confirmation** de votre présence et inscription au repas par courriel, pour le **15 septembre** au plus tard :
solidairesfinancespubliques.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr

Pour les participants au repas, le prix de 15 € est à régler auprès de votre correspondant de site (ou bien à la trésorière de notre section, le jour même de l'AG).

Nous vous y attendons nombreuses et nombreux !

